

Dans les cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 319-320

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Respectant une tradition qui remonte au Moyen-Âge, les *Chläuse* ont défilé le 13 janvier dans sept communes d'Appenzell Rhodes-Extérieures pour fêter le Nouvel-An selon le calendrier julien. En raison du mauvais temps, les « beaux », des *Chläuse* au déguisement féminin ou masculin qui arborent des coiffes fragiles, ont été plus rares que les « laids » (déguisés en arbres) et que les « beaux-laits » (monstres de la nature).

■ Le *Silberne Landbuch* de 1585 et trois autres vieux manuscrits de la paroisse Saint-Maurice d'Appenzell peuvent désormais être consultés sur Internet. Ils ont en effet été numérisés par les Archives cantonales d'Appenzell Rhodes-Intérieures.



ARGOVIE

■ Le dépôt intermédiaire pour les déchets radioactifs de Würenlingen sera agrandi. Une demande de permis de construire a été déposée pour une nouvelle halle. La halle actuelle contient près de 6 000 fûts et 160 containers et peut encore en accueillir respectivement 1 000 et 30. Tous les containers seront à terme déménagés dans la nouvelle halle, ce qui permettra à la halle actuelle d'accueillir 3 000 fûts supplémentaires.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Les cantons du Jura, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont inauguré le « Switzerland Innovation Park Basel Area », l'établissement régional du Parc d'innovation suisse (voir Actualité Économie). Situé à Allschwil (BL), ce parc accueille un centre de recherche et de développement spécialisé dans l'ingénierie, les sciences et les technologies biomédicales. Une antenne du parc sera établie à Delémont (JU) et un

nouveau bâtiment devrait être construit à Allschwil dans deux ou trois ans.



BÂLE-VILLE

■ Le zoo de Bâle compte de nouveaux pensionnaires : des poissons-phares. Ces petits animaux (environ 14 cm de longueur) vivent dans l'obscurité et ne peuvent être observés qu'à travers de petits trous. Le zoo de Bâle est le seul endroit de Suisse où on peut les contempler.

■ Les ports bâlois sur le Rhin seront desservis par une seconde voie ferroviaire à Birsfelden et Muttenz, dès 2020. En outre, le chenal sera approfondi de 30 cm afin de permettre aux cargos d'y circuler en période de faible débit fluvial. Les travaux, d'un montant total de 35 millions de francs, commenceront l'an prochain.

■ Les autorités de Bâle-Ville ont interdit au mouvement islamophobe Pegida de défilé dans les rues de la cité le 3 février. Ils ont fait de même pour la contre-manifestation prévue à la même date. Pour justifier cette décision, elles ont argué de la présence annoncée de groupes réputés violents dans les deux camps.



BERNE

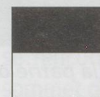
■ Les autorités de Niederbipp ont donné leur feu vert à l'utilisation pendant deux ans de l'ancien hôpital sis sur la commune comme centre pour requérants d'asile. Une centaine de requérants seront pris en charge par l'Armée du Salut. Le foyer pour jeunes de Prêles (Jura bernois), en nette sous-occupation, fermera ses portes cette année et sera transformé en centre pour requérants d'asile et personnes en détention provisoire.

■ Par 146 voix contre 1, le Grand Conseil bernois a adopté la loi sur l'organisation des votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois (LAJB). La loi prévoit deux dates pour le vote des communes souhaitant se prononcer sur un éventuel rattachement au canton du Jura. Moutier votera d'abord en juin

2017, puis trois mois plus tard, les communes de Belprahon, Crémines, Grandval et Sorvilier.

■ La Banque cantonale bernoise (BCBE) a enregistré l'an dernier un bénéfice de 131,3 millions de francs, bénéfice en hausse de 0,7 % par rapport à 2014.

■ La Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne a adressé des recommandations aux communes en ce qui concerne les inhumations selon les rites musulmans. Elle leur conseille de réserver, quand c'est possible, un secteur séparé de leurs cimetières aux sépultures musulmanes, d'enterrer les défunts le visage tourné vers La Mecque et de renoncer à tout symbole chrétien.



FRIBOURG

■ La ville de Morat a organisé durant douze jours la première édition du Festival des Lumières qui a connu une affluence exceptionnelle de 80 000 personnes. Au programme de cette manifestation figuraient des illuminations de bâtiments et des tours de la vieille ville et des animations par des artistes locaux.

■ Un foyer pour requérants d'asile, aménagé dans un château du XIX^e siècle à Grolley, a ouvert ses portes et accueille une centaine de personnes. Au total, le canton dispose de dix structures d'accueil proposant 671 places disponibles.

■ Le canton a confié à la Poste la mission d'organiser le vote électronique. Ce choix est contesté par certains qui estiment que le processus démocratique doit rester entièrement en mains suisses : la Poste collabore en effet avec un partenaire espagnol, Scytli, un des leaders mondiaux du e-voting.



GENÈVE

■ Le siège du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) restera bien à Genève. C'est ce qu'a indiqué son nouveau président Filippo Grandi pour ras-



STBwiss-image.ch/Marcus Gyger

Roches déchiquetées au-dessus d'Oberrickenbach (NW).

sur les Genevois inquiets par les récentes délocalisations effectuées par l'organisation à Budapest et Copenhague. Malgré tout, les effectifs des salariés de Genève seront plafonnés à 700 personnes, contre 760 actuellement.

■ Le Conseil d'État souhaite augmenter les tarifs des Transports publics genevois. Il a transmis au Parlement un projet de loi en ce sens. Si le texte est approuvé, les prix augmenteront de 5,4 %.

■ Le Grand Conseil a adopté une réforme qui assouplit le secret médical concernant des détenus dangereux. Les médecins travaillant en milieu carcéral auront dorénavant le devoir de livrer certaines informations médicales sur demande des autorités. La réforme a été adoptée par 47 voix contre 45.



GLARIS

■ À l'instar des Tessinois, les citoyens glaronais se prononceront le 17 mai prochain en Landsgemeinde sur une interdiction de se dissimuler le visage dans l'espace public. Le parlement cantonal a en effet validé l'initiative d'un citoyen soutenue par le groupe UDC. Au Tessin, une telle initiative avait été acceptée par 65,5 % des citoyens.



GRISONS

■ À cause d'une panne, des skieurs sont restés bloqués sur un télésiège durant une heure et demie dans la région de Saint-Moritz. L'équipe de secours de Corviglia et la Rega ont été mobilisées pour leur venir en aide mais la panne a pu être réparée avant leur intervention et les infortunés skieurs ont pu regagner la station.

■ Un chaval doré, un animal originaire du sud-est de l'Europe, a été abattu par erreur par un chasseur dans la région de la Surselva. Le chasseur a cru avoir affaire à un renard et s'est immédiatement dénoncé après des gardes-chasse, le chaval doré étant une espèce indigène protégée.

■ Le canton des Grisons a mis au point un plan d'urgence pour faire face à un afflux massif de nouveaux migrants. Les autorités espèrent ouvrir deux à trois centres d'accueil supplémentaires et des abris souterrains d'urgence.



JURA

■ La police jurassienne dispose désormais de son premier radar automatique.

Durant la journée de mise en service, il a flashé plus de 350 automobilistes. Les autorités cantonales estiment que ce radar devrait leur apporter 600 000 francs de recettes supplémentaires.

■ Des malfaiteurs ont fait exploser en pleine nuit un distributeur de billets au Noirmont. Ils ont pu prendre la fuite en direction de la France. L'explosion a provoqué un début d'incendie et d'importants dégâts.

■ La Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) s'oppose au projet du groupe Riche-
mont d'installer une manufacture Cartier à Glovelier dans la vallée de Delémont. La faïtière de l'agriculture jurassienne craint une trop forte extension de la zone industrielle sur les terres agricoles voisines.



LUCERNE

■ En réaction aux agressions sexuelles de la Saint-Sylvestre en Allemagne, les autorités lucernoises ont pris des mesures auprès des requérants pour éviter le moindre dérapage lors du carnaval. Des dépliants et des affiches ont été imprimés à leur intention, afin de leur expliquer que toutes formes de harcèlement ou d'agression sexuelle étaient interdites.

DANS LES CANTONS

► ■ Le groupe alimentaire lucernois Hochdorf a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 551,1 millions de francs, en hausse de 28,5 % par rapport à 2014. Cette croissance est essentiellement due à l'acquisition de deux sociétés allemandes, Uckermärker et Marbacher.



NEUCHÂTEL

■ L'an dernier, la police neuchâteloise a enregistré une vingtaine de démissions de jeunes gendarmes. En cause, le montant trop bas des salaires, inférieur de 700 à 1 000 francs à ce qui est proposé dans d'autres corps de la police. Dans le canton, le salaire est fixé en fonction des années de service et non de l'âge.

■ Les citoyens de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin pourraient se prononcer le 5 juin prochain sur la fusion de leurs communes en une seule entité de 45 000 habitants qui deviendrait la 11^e commune de Suisse. Les exécutifs des cinq localités ont signé une convention de fusion qui doit être acceptée des législatifs avant l'éventuel vote populaire.

■ L'ancien conseiller d'État Yvan Perrin est le nouveau président de l'UDC neuchâteloise. Il a été élu par les membres de la section cantonale. La vice-présidence restera assurée par Olga Barben et Jean-Charles Legrix.

■ Le canton lance une campagne d'affichage pour lutter contre le travail au noir, la fraude fiscale et les abus aux prestations sociales. Même si l'amnistie fiscale entamée l'an dernier et qui se terminera cette année a rapporté 27 millions de francs au canton et aux communes en 2015, le gouvernement cantonal entend l'an prochain renforcer les contrôles fiscaux et ceux concernant les prestations sociales.



NIDWALD

■ Sepp Durrer (PLR), Josef Niederberger (PDC), Walter Odermatt (UDC) et Conrad Wagner (Verts) briguent le siège laissé vacant par le conseiller d'État Hans Wickli

(PLR) au gouvernement nidwaldien, à l'occasion des élections cantonales du 28 février. Un éventuel second tour est programmé le 10 avril. L'exécutif nidwaldien est pour l'heure composé de trois PLR, deux UDC et deux PDC.



OBWALD

■ Un octogénaire a été écrasé par le sapin qu'il était en train d'abattre à Flüeli-Ranft. Le vieil homme a succombé à ses blessures.



SAINT-GALL

■ L'Université de Saint-Gall a porté plainte contre un fournisseur de travaux académiques, dont les « nègres » rédigent des travaux contre rémunération. Près de 200 travaux académiques auraient ainsi été rédigés par ces nègres littéraires en Suisse l'an dernier. L'alma saint-galloise rappelle que son règlement interdit tout achat de travaux écrits par des tiers. Au moment de rendre leurs textes, les étudiants doivent signer une déclaration selon laquelle ils les ont rédigés de manière autonome et sans aide extérieure.



SCHAFFHOUSE

■ En voulant éviter un animal, une femme âgée de 21 ans a perdu le contrôle de sa voiture qui a fini sa course dans un champ, à Neunkirch. Le véhicule a effectué plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le côté. La conductrice, légèrement blessée, a pu sortir de l'habitacle. La voiture, elle, est inutilisable.



SCHWYZ

■ Contre la volonté du gouvernement schwyzois, un nouveau centre fédéral pour requérants d'asile sera installé à Wintersried, sur un site propriété de la

Confédération et qui était occupé jusqu'ici par la police militaire. Ce centre, qui coûtera 30 millions de francs, pourra accueillir 340 personnes. Environ 40 emplois à plein temps seront créés pour l'encadrement et la sécurité.

■ Une coulée de boue a occasionné de gros dégâts à Muotathal. Des routes et trois ponts ont été endommagés, mais heureusement, aucune habitation n'a été touchée et aucun blessé n'est à déplorer. Le montant des dégâts n'est pas encore chiffré.



SOLEURE

■ Une ferme située à Mümliswil a été complètement détruite par le feu. Les agriculteurs ont pu mettre à temps leurs animaux à l'abri. La cause de l'incendie n'est pas encore déterminée.

■ La police soleuroise a mené 18 perquisitions dans les milieux de la prostitution et arrêté huit personnes soupçonnées de traite d'êtres humains. Les suspects, de nationalités thaïlandaise et suisse, auraient fait venir illégalement une vingtaine de femmes et les auraient obligées à se prostituer pour payer leur voyage et leur hébergement. Une enquête pénale a été ouverte par le Ministère public soleurois.

■ Les travaux de percement du 3^e tube du tunnel autoroutier de Belchen ont débuté à Hägendorf. Le nouveau tunnel sera ouvert au trafic en 2022 et commencera alors l'assainissement des deux premiers tubes. Les travaux coûteront au total 500 millions de francs.



TESSIN

■ L'an dernier, 684 contribuables tessinois se sont dénoncés au fisc tessinois, contre 440 en 2014. Les sommes déclarées se montent à 1,166 milliard de francs. Au total, la procédure d'auto-dénonciation mise en place depuis 2010 a permis de faire remonter à la surface 2,854 milliards de francs.

■ L'aéroport de Lugano-Agno fermera ses portes du 10 au 19 octobre prochain. Planifiés de longue date, les travaux de

rénovation des pistes de l'aéroport justifient cette solution radicale.



THURGOVIE

■ Le fabricant thurgovien de véhicules militaires Mowag a enregistré une commande importante en provenance du Danemark. Il livrera à l'armée de ce pays 309 blindés Piranha pour un prix de 600 millions de francs. Cette commande permettra d'assurer les emplois dans l'entreprise jusqu'en 2023.

■ Un automobiliste de 32 ans a été arrêté par la police thurgovienne : il circulait sur l'autoroute en direction de Zurich à la vitesse de 230 km/h et à bord de son véhicule, se trouvaient trois enfants âgés de huit, quatre et un an et demi non installés sur des sièges adaptés et dont l'un ne portait même pas la ceinture. Le permis et la voiture du conducteur ont été saisis.



URI

■ Le canton d'Uri a débloqué un crédit de 500 000 francs pour les festivités relatives à l'inauguration du tunnel du Gothard les 4 et 5 juin prochains. Pour le conseiller d'État Urban Camenzind, il s'agit d'une occasion unique de présenter le canton au monde. Les festivités dans le canton se dérouleront principalement à Ertsfeld et à Rynächt, les deux communes étant pour l'occasion reliées par des bus-navettes.

■ Trois des sept sièges au gouvernement uranais sont à repourvoir lors des élections cantonales du 28 février. Le PS essaiera notamment de conserver l'unique siège qu'il possède dans un gouvernement en Suisse centrale. Les résultats figureront dans notre prochain numéro.



VALAIS

■ Deux personnalités valaisannes, Jean-Noël Rey (ancien patron de La Poste) et Georgie Lamon (ex-conseiller national), font par-

tie des 29 personnes tuées lors d'un attentat perpétré à Ouagadougou. Les deux Valaisans se trouvaient dans la capitale du Burkina Faso pour des missions humanitaires.

■ Une maison de santé ouvrira ses portes en janvier 2017 à Collombey-Muraz, dans le Chablais valaisan. Le bâtiment, dont le coût est estimé à 20 millions de francs, abritera des médecins de premier recours, des spécialistes, une clinique dentaire, une pharmacie, soit au total 90 collaborateurs dont une quarantaine de médecins. La maison de santé est entièrement financée par des fonds privés.

■ Une boîte à bébé, la huitième de Suisse et la première en Suisse romande, a été installée à l'Hôpital du Valais de Sion. Une fois le bébé déposé dans la boîte, il est pris en charge par le personnel hospitalier. Parallèlement, le canton a mis en place une procédure d'accouchement confidentiel à l'intention des femmes en détresse qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et médicalisé. L'hôpital s'engage à protéger l'identité de la mère vis-à-vis des tiers.



VAUD

■ Les travaux du futur Pôle muséal de Lausanne ont débuté le 25 janvier, après le rejet par le Tribunal fédéral des derniers recours s'y opposant. Le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) doit être inauguré en 2019. Les travaux de construction du bâtiment qui accueillera le Musée de l'Élysée et le Musée du design et des arts appliqués (Mudac) pourraient débuter en 2018.

■ Le nouveau conseiller national Jacques Nicolet a été élu président de la section vaudoise de l'UDC lors du congrès du parti réuni à Morges. Jacques Nicolet, 50 ans, remplace Fabienne Despot, démissionnaire, qui aura dirigé la section durant deux ans.

■ Le Conseil fédéral a approuvé le projet général relatif à la suppression du goulet d'étranglement de Crissier (VD). Ce projet prévoit tout un ensemble de mesures et une nouvelle jonction à Écublens, afin d'augmenter la capacité et la sécurité du tronçon autoroutier concerné, qui devra faire face à une augmentation importante du trafic à l'horizon 2030. Au total, les coûts de ces travaux réalisés à l'ouest de Lausanne

seront de près de 510 millions de francs. Le début des travaux est prévu en 2020.



ZOUG

■ Le président du PDG zougais Martin Pfister accède au gouvernement cantonal. Il reprend le siège laissé vacant par le directeur des Finances Peter Hegglin, élu au Conseil des États en octobre dernier. Avec 17 844 voix, Martin Pfister a devancé largement le socialiste et membre du Grand Conseil Zari Dzaferi (8 540 voix).

■ Un camion transportant 12 tonnes de fromage a quitté une route enneigée à Walchwil, s'est renversé et a dévalé un talus. Le chauffeur n'a heureusement pas été blessé. Une grue a été nécessaire pour récupérer le véhicule ainsi que les meules de 35 kg chacune. Les dégâts sont estimés à plus de 100 000 francs.



ZURICH

■ Les cabanes en plastique Ikea qui devaient accueillir 250 requérants d'asile en janvier à Zurich ont échoué au test anti-incendie. Les autorités de la ville de Zurich ont donc décidé de les remplacer par des maisonnettes en bois aggloméré qui ont été installées pendant les Fêtes. Le prix de ces maisons en bois est malgré tout plus important : chaque cabane a coûté 3 800 francs, contre 1 200 francs pour la cabane Ikea...

■ Le Ministère public des mineurs de Winterthour a ouvert une procédure contre deux jeunes de 16 et 17 ans soupçonnés de soutien à des organisations terroristes. Les deux jeunes ont été arrêtés à Zurich alors qu'ils arrivaient d'Istanbul après un séjour en Syrie où ils auraient soutenu l'État islamique.

■ Suivant l'exemple de Lucerne, le canton de Zurich abandonne l'enseignement de l'écriture liée. Dès la rentrée 2016-2017, les élèves apprendront à écrire selon un modèle typographique simplifié conçu par un graphiste glaronais il y a une dizaine d'années. Zurich suit ainsi une recommandation des directeurs alémaniques de l'instruction publique. ■